

Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke

Procès verbal de l'assemblée du conseil d'administration de la régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke tenue le 28 mars 2011 à 12h30 au centre administratif de la Régie, située au 107, chemin Maine Central, à Bury.

Présence :

- M. Jean-Guy Demers, délégué Ville de Sherbrooke
- Monsieur Serge Forest, délégué Ville de Sherbrooke
- Mme Nicole Robert, déléguée MRC du Haut-Saint-François
- M. Walter Dougherty, délégué MRC du Haut-Saint-François
- M. Robert Roy, délégué MRC du Haut-Saint-François
- M. Jean-Claude Dumas, délégué substitut MRC du Haut-Saint-François

Personnes ressources :

- M. Denis Gélinas, directeur du Service des infrastructures urbaines et de l'environnement
- M. René Allaire, directeur général adjoint Ville de Sherbrooke
- M. Dominic Provost, directeur général MRC et CLD du Haut-Saint-François
- Mme Odile Goulet, Ville de Sherbrooke
- M. Claude Brochu, directeur général par intérim de la Régie
- M. Daniel Lapiere, directeur général adjoint de la Régie
- Mme Véronique Bruneau, secrétaire de la Régie

1) Ouverture de la séance

La présidente déclare la séance ouverte.

2) Adoption de l'avis de convocation

L'avis de convocation a été transmis en main propre à chaque délégué.

3) Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2011-03-28-0094

Proposé et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour de la présente assemblée telle que proposé en ajoutant 2 points à affaires nouvelles. L'ordre du jour se lit comme suit :

- 1) Ouverture de la séance ;
- 2) Adoption de l'avis de convocation;
- 3) Adoption de l'ordre du jour ;
- 4) Élections ;
 - a) Nomination d'un président ;
 - b) Nomination d'un vice-président ;
 - c) Signataire des effets bancaires ;
- 5) Procès-verbal ;
 - a) Lecture et adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 24 janvier 2011 ;
 - b) Lecture et adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 8 février 2011 ;
 - c) Suivi du procès-verbal ;
- 6) Période de questions des personnes présentes ;
- 7) Finance ;
 - a) États financiers au 31 décembre 2010 ;
 - b) Fonds affectés au recouvrement final des cellules LET ;
 - c) Fonds affectés à la post-fermeture du LET

d) Frais de déplacements des membres du CA ;

8) Opérations;

- a) Tonnage;
- b) Chemin Maine Central ;

9) Développement ;

- a) Suivi municipalités clientes ;
- b) Veille technologique ;
- c) Plan de travail projets de développements ;
- d) Plan d'aménagement du parc industriel ;
- e) Projet centre de tri – biométhanisation ;
- f) Centre d'excellence ;
- g) Site Web

10) Date de la prochaine réunion ;

11) Affaires nouvelles ;

- a) Fais valoir ton action environnementale ;
- b) **Bail SDD**
- c) **FIER Estrie**

12) Levée de l'assemblée.

Adopté

4) Élections

Résolution 2011-03-28-0095

Proposé et résolu unanimement de nommer M. Claude Brochu comme président d'élection.

Adopté

Durée du mandat à la présidence

Résolution 2011-03-28-0096

Proposé et résolu unanimement d'alterner aux 2 ans entre les partenaires pour la nomination du président.

Adopté

a) Nomination d'un président

La période de mise en candidature est ouverte pour le poste de président

Résolution 2011-03-28-0097

Proposé et résolu unanimement de nommer Mme Nicole Robert à la présidence

Adopté

b) Nomination d'un vice-président

La période de mise en candidature est ouverte pour le poste de vice-président

Résolution 2011-03-28-0098

Proposé et résolu unanimement de nommer M. Serge Forest à la vice présidence

Adopté

c) **Nomination des signataires des effets bancaires**

Résolution 2011-03-28-0099

Proposé et résolu unanimement de nommer Mme Nicole Robert présidente ou M. Serge Forest vice-président et M. Claude Brochu secrétaire trésorier ou M. Daniel Lapierre directeur des opérations comme signataire de tous les effets bancaires à la caisse populaire des Hauts Boisés.

Adopté

M. Claude Brochu cède la présidence de l'assemblée à Mme Nicole Robert

5) Procès-verbal

- a) Lecture et adoption du procès verbal du conseil d'administration du 24 janvier 2011 ;

Résolution 2011-03-28-0100

Proposé et résolu unanimement d'adopter le procès verbal du conseil d'administration du 24 janvier 2011.

Adopté

- b) Lecture et adoption du procès verbal du conseil d'administration du 8 février 2011 ;

Résolution 2011-03-28-0101

Proposé et résolu unanimement d'adopter le procès verbal du conseil d'administration du 8 février 2011.

Adopté

- c) Suivi du procès verbal

M. Claude Brochu mentionne que les suivis sont à l'ordre du jour.

6) Période de question des personnes présentes

Aucune personne présente.

7) Finance ;

a) États financiers au 31 décembre 2010 ;

Nous allons recevoir les états financiers le mois prochain. Le transfert à la régie rallonge un peu le processus.

b) Fonds affectés au recouvrement final des cellules LET ;

Résolution 2011-03-28-0102

Proposé et résolu unanimement de créer un surplus affecté intitulé, fonds affecté recouvrement final des cellules LET de 6\$/tonne enfouis à compter du 1^{er} janvier 2010.

Adopté

c) Fonds affectés à la post-fermeture du LET ;

Résolution 2011-03-28-0103

Proposé et résolu unanimement de créer un surplus affecté intitulé fonds affecté de post-fermeture LET de 3\$/tonne enfouis à compter du 1^{er} janvier 2010.

Adopté

d) Frais de déplacements et de représentations des membres du CA ;

Mme Nicole Robert explique que lorsque les membres du CA effectuent des déplacements hors de leur municipalité, ils ont le droit de se faire rembourser leur frais. Une feuille pour la réclamation des frais leur est remise. Les membres du CA désirent aussi la recevoir par courriel.

8) Opérations

a) Tonnage ;

M. Claude Brochu présente le document. Il y a une baisse comparativement à 2010, mais elle s'explique par le fait que Conteneur Rock Forest et Gestion Ressource Richer venaient en janvier et février 2010 et ils ne sont pas venus en 2011. Cependant Conteneur Rock Forest a recommencé à venir en mars 2011.

Pour Mars 2011, il reste 4 jours et nous avons déjà dépassé le tonnage de mars 2010.

e) Chemin Main Central ;

M. Claude Brochu explique qu'une semaine avant la période de dégel, le chemin était impraticable, à cause des utilisateurs. Nous avons alors contacté la municipalité de Bury. Le coût des travaux s'élèvera environ à 15 000\$, M. Brochu suggère que l'on en paye la moitié.

Résolution 2011-03-28-0104

Proposé et résolu unanimement que Valoris paie à la municipalité de Bury la moitié des frais encourus afin de rendre le chemin Main Central convenable.

Adopté

Il serait bien de prévoir les changements au chemin en même temps que le projet de centre de tri. Il faudrait avoir une étude afin de connaître les travaux que nous devons effectuer sur le chemin. Le comité technique nous présentera un calendrier pour les travaux.

10) Développements

a) Suivi municipalités clientes ;

M Claude Brochu fait le suivi soit ;

ASBESTOS : depuis le 1^{er} janvier ils font parvenir leur déchet au site. La ville désire signer une entente de 5 ans. (3500 tonnes par année environ)

LAC MÉGANTIC : à partir de juin ils vont venir au site. Nous avons reçu la résolution. (1800 tonnes par année environ)

STOKE : depuis mars 2011 ils font parvenir leur déchet au site. (720 tonnes par année.)

MRC DU GRANIT : on a fait une offre de service, mais la décision finale n'est pas encore prise.

Conteneur Rock Forest et Gestion Michel Couture apporte maintenant des matériaux secs.

M. Brochu et M. Lapierre ont rencontrés Gestion Ressources Richer et Sanitaire Lac Mégantic.

Il explique également que nous recevons aussi du matériel de recouvrement journalier pour lequel, nous chargeons entre 8\$ et 10\$ la tonne, cela fait un revenu de plus. Cela permet aussi de moins utiliser de sable, donc une dépense de moins.

Il faudrait annoncer publiquement que l'on va de l'avant avec le centre de tri et ainsi regarder plus loin afin de trouver des clients potentiels.

b) Veille technologique ;

M. Claude Brochu nous mentionne que le rapport sera prêt vers la fin avril. Ce rapport nous aidera à nous orienter pour savoir ce que l'on veut pour planifier la construction du centre de tri ainsi qu'à lancer l'appel d'offre.

c) Plan de travail projets de développements ;

M. Claude Brochu présente le document sur le centre de tri, l'échéancier. Il ne faudrait pas oublier d'ajouter les modifications au chemin Main Central au projet.

d) Plan d'aménagement du parc industriel ;

M. Dominic Provost explique que le CLD pourrait avoir des fonds pour faire le plan d'aménagement du parc industriel. Nous avons besoin de celui-ci afin de connaître l'emplacement idéal de notre centre de tri et de futures industries. M. Provost demande si nous allons de l'avant et les membres du CA lui répondent que oui. Si jamais il a besoin d'une mise de fond, il nous reviendra à la prochaine réunion.

e) Projet centre de tri - biométhanisation ;

M. Claude Brochu explique qu'il va être important pour la demande de savoir ce que l'on va faire avec le gaz. Donc nous ferons la demande avec en premier la demande pour le centre de tri et ensuite viendra le projet de biométhanisation sans les annexes.

Résolution 2011-03-28-0105

Proposé et résolu unanimement d'autoriser M. Claude Brochu à signer tout document en relation avec la demande d'aide financière dans le cadre du projet centre de tri – biométhanisation.

Adopté

f) Centre d'excellence ;

M. Claude Brochu mentionne que le tout suit son cours. Un membre du CA pourra siéger (CrénoAccord) c'est un siège très important et utile.

g) Site Web ;

M. Daniel Lapierre explique où il est rendu dans ces démarches. Un site web est très important pour notre visibilité et pour les informations que nous avons à diffuser. Il fera suivre aux membres des exemples de site des soumissionnaires.

I0) Date de la prochaine réunion

Il est convenu qu'à partir de maintenant les réunions seront le 4^e jeudi du mois.

Prochaine réunion jeudi le 28 avril, 12h30.

I1) Affaires nouvelles

a) Fais valoir ton action environnementale ;

Mme Nicole Robert demande au CA si elle entreprend les démarches afin d'être partenaire et qu'un prix porte notre nom. Le CA est en accord avec cette démarche.

b) Bail SDD ;

Une demande a été faite afin d'avoir un congé de bail jusqu'en septembre. Le comité technique recommande de ne pas donner de congé. Ils sont à un endroit privilégié. Donc il est décidé de ne pas accorder de congé au présent bail entre Valoris et SDD.

c) FIER Estrie;

M Claude Brochu mentionne que notre investissement va bien. Il a besoin d'une procuration pour assister à l'AGA.

Résolution 2011-03-28-0106

Proposé et résolu unanimement de nommer M. Claude Brochu représentant de Valoris lors de l'Assemblée générale annuelle de FIER Estrie.

Adopté

14) Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 14h50.

Mme Nicole Robert, présidente

M. Claude Brochu, secrétaire-trésorier